



transitions

Capitalisation d'expériences de projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires.

Synthèse du rapport d'étude

Décembre 2024

Le contenu de ce rapport/cette synthèse n'engage que ses auteurs et ne constitue pas nécessairement le point de vue du ministère en charge de l'agriculture, du ministère en charge de la transition écologique et de l'OFB.

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	METHODOLOGIE.....	3
2.1.	Périmètre de l'étude.....	3
2.2.	Bibliographie	4
2.3.	L'enquête	4
2.4.	Les entretiens.....	4
3.	RESULTATS.....	5
3.1.	Recensement des projets	5
3.2.	Recensement des dispositifs de financement	6
3.3.	Freins et leviers à l'émergence des projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires	7
3.4.	Recommandations	11
3.5.	Conclusion	11
4.	RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	14
5.	ANNEXES	14
5.1.	Liste des structures interrogées en entretien	14
5.2.	Résumé des dispositifs de financement recensés	15

Abréviations

CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

GIEE : Groupements d'intérêt économique et environnemental

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

PAT : Projet alimentaire territorial

PRAAM : Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

1. INTRODUCTION

La transition vers une agriculture durable nécessite des changements systémiques, incluant une transformation des pratiques de production et une évolution des formes d'organisation et de coopération entre acteurs. Une des voies est d'encourager la **reterritorialisation des systèmes de production agricole**, pour construire des filières plus vertueuses, plus résilientes et plus équilibrées pour l'ensemble des maillons. Les initiatives de reterritorialisation de filières visent à instaurer des relations de proximité et d'interdépendance entre les acteurs, tout en offrant une complémentarité aux circuits courts et de vente directe et une alternative aux filières longues marquées par une forte standardisation, des effets de concentration et de spécialisation des systèmes de production et des distances géographiques importantes.

Un défi majeur pour ces filières est la **réduction des produits phytosanitaires** via la mise en place de pratiques alternatives et pérennes. Ces changements de pratiques imposent des modifications techniques, organisationnelles et économiques pour les agriculteurs, avec un enjeu fort sur la sécurisation des débouchés, pour soutenir la prise de risque et le changement.

Les **filières territoriales économes en produits phytosanitaires** sont un donc un levier intéressant pour permettre l'évolution des systèmes de production. En effet, elles couplent changement de pratiques et valorisation économique, apportent des réponses adaptées en mobilisant localement les ressources techniques et cognitives, renforcent la confiance et la coopération entre acteurs et améliorent leur capacité d'innovation. Elles offrent également une résilience accrue face aux aléas climatiques, aux déséquilibres du marché et à la hausse des coûts de production. Cependant, leur développement se heurte à des défis autour de l'évolution des formes de coopération entre acteurs, de la transformation des savoir-faire, de la recherche d'un modèle économique viable, de l'adaptation des outils aux spécificités locales, etc.

Le plan **Ecophyto 2030** vise une baisse de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2030. L'enjeu « filières », déjà pris en compte dans les plans Ecophyto II et II+ (axe 5), est confirmé dans la stratégie 2030. Dans ce cadre, l'Office français de la biodiversité (OFB), établissement public administratif sous tutelle des ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture, a mandaté le cabinet de conseil Transitions pour une mission **de capitalisation et d'animation de projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires**. L'objectif est d'une part de recueillir les principaux freins et leviers liés à l'émergence de ce type de filières et d'en tirer des enseignements pour poser les conditions optimales à leur développement futur, et d'autre part d'animer le réseau de douze projets financés dans le cadre de deux appels à projets nationaux du plan Ecophyto.

La présente étude, premier volet de la mission, vise à i) réaliser un bilan, via un **recensement**, des projets existants de filières territoriales économes en produits phytosanitaires et des dispositifs de financement associés ; ii) **capitaliser sur des retours d'expériences**, pour mettre en lumière les principaux freins, leviers et besoins en lien avec l'émergence et le déploiement de filières territoriales économes en produits phytosanitaires.

Ce document présente une synthèse des résultats de l'étude.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

L'étude définit une « filière territoriale » comme étant une **filière agricole ou agro-alimentaire**, dont les maillons (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs) sont localisés dans un **périmètre géographique de dimension régionale ou inférieure** et qui collaborent de manière interdépendante avec un objectif commun de créer de la valeur sur le territoire. Le maillon du consommateur n'est pas inclus dans ce périmètre.

Les filières peuvent être en **émergence** (stade de réflexion préliminaire), en **structuration** (stade de mise en place du projet) ou au stade de **développement et de pérennisation** (premières ventes ou augmentation des ventes avec un enjeu d'autonomisation).



2.2. BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie a pour objectif de recenser des **dispositifs de soutien et des projets phares** et leurs caractéristiques. Bien qu'approfondi, **ce recensement ne prétend pas être exhaustif**.

Afin de contextualiser le sujet d'étude et de nourrir l'analyse, nous nous sommes appuyés sur la lecture et l'analyse de rapports de recherche, de rapports transversaux sur la thématique de l'étude.

Un travail de recensement a permis d'identifier :

46 dispositifs de financement, sélectionnés sur la base des critères suivants : en cours ou clôturés ; étant au moins en partie hors des financements du plan Ecophyto ; portés par des acteurs publics ou privés ; à l'échelle territoriale ou nationale ; en lien avec le champ d'étude, ciblé sur le financement de projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires.

199 projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires, sélectionnés sur la base des critères suivants : projets de filière territoriale (nouvelle production ou une filière existante, quel que soit le niveau de maturité)¹ ; portés par un collectif d'acteurs mais sans nombre de maillons minimum de la filière impliqués, en France ou en Outre-Mer ; avec un objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires².

Les principales caractéristiques des dispositifs de financement et des projets ont été extraites afin d'en réaliser une **analyse croisée**.

2.3. L'ENQUÊTE

L'enquête, adressée à 390 destinataires (identifiés lors de l'analyse bibliographique), cible deux profils : les opérateurs de projet et les financeurs de projet. Les réponses, anonymes, ont permis de récolter des données sur le **niveau d'implication des acteurs dans les projets, leur perception des difficultés, des leviers, du taux de réussite des projets et leur ressenti sur les dispositifs de financement**. L'analyse de l'enquête se base sur les parts relatives d'un total de **84 répondants : 64 opérateurs et 20 financeurs**. Certaines questions n'ont pas collecté suffisamment de réponses pour permettre d'en extraire des enseignements fiables.

2.4. LES ENTRETIENS

L'étude se base sur **36 entretiens semi-directifs**, menés auprès d'une **diversité d'acteurs**. Ils ont permis de recueillir des retours d'expériences et des appréciations qualitatives sur les **facteurs de motivation et les résultats escomptés** des dispositifs de soutien ou des projets de filière ; les **obstacles rencontrés et les leviers mobilisés** ; les **besoins** et les **recommandations** pour favoriser l'émergence de ce type de projet.

La liste des acteurs interrogés est disponible en annexe de ce document (certains ont souhaité rester anonymes).

¹ Les informations à disposition ne permettaient pas toujours d'identifier que le projet visait une nouvelle filière territoriale. Par exemple, des projets de modernisation d'un site ou de création d'outils de commercialisation, sans préciser le caractère territorial des approvisionnements, ont été exclu du recensement.

² Les informations à disposition ne permettaient pas toujours d'identifier clairement si l'objectif de réduction d'usage était formalisé. Les projets de filières territoriales avec des objectifs plus globaux de réduction d'usage des intrants ou de transition agroécologique ont donc été inclus.

3. RESULTATS

La présente synthèse permet de dresser un **bilan de la dynamique de développement des projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires** et de recenser les **principaux freins, leviers et besoins mentionnés** par les acteurs et confortés par la bibliographie.

3.1. RECENSEMENT DES PROJETS

Typologie des projets

Le recensement bibliographique a mis en avant une **très grande diversité de projets** (taille, objectifs, chef de file, nombre et type de partenaires, budgets, stade de maturité, etc.). Ils ont été regroupés en quatre grandes typologies :

- > **Étude de faisabilité** pour développer de nouvelles filières à bas niveau d'intrants ;
- > **Création d'une nouvelle production**, souvent en bio et porté par des agriculteurs ;
- > **Évolution de filières existantes** vers un nouveau modèle de production, pour réduire l'usage des produits phytosanitaires ou l'adoption de pratiques agroécologiques ;
- > **Multi-filières territoriales** souvent pilotées par des collectivités territoriales et de grande envergure.

L'enquête, basée sur des typologies pré-caractérisées, indique que les répondants sont particulièrement impliqués dans **des projets de création de nouvelles productions**, dans des **projets de création ou d'amélioration d'unité de transformation**, dans des **projets de valorisation, relocalisation, diversification des circuits de vente** ou dans des projets de **structuration ou de mise en réseau d'entreprises**.

Objectifs des projets

L'analyse bibliographique de(s) objectif(s) environnemental(aux) central(aux) affiché(s) dans les intitulés des projets montre qu'ils sont systématiquement engagés dans au moins 1 des 7 thématiques suivantes (dans l'ordre décroissant de réponses obtenues) : **filière biologique, préservation de la qualité de l'eau, mise en place de pratiques agroécologiques, filière bas-intrants, baisse des produits phytosanitaires, Haute Valeur Environnementale (HVE), modèle de production nourri à l'herbe**.

L'objectif de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires ne ressort pas comme étant un objectif premier des projets des répondants à l'enquête.

Maturité des projets

Sur la base du recensement bibliographique et de l'estimation faite du stade de développement de la filière à la date de mise en ligne du projet (selon les informations disponibles), **22 % des filières sont au stade d'émergence, 42 % en phase de structuration, 31 % en développement** et 5 % sont à divers stades (projets multi-filières).

Chefs de file et partenaires

Sur la base du recensement bibliographique, 32 % des projets sont portés par des **réseaux d'aide au développement agricole, bio ou non**. **Les collectivités** arrivent en deuxième position, particulièrement portés par des métropoles, des communautés de commune, des communautés d'agglomération. Les acteurs économiques sont rarement chef de file lorsque le projet est en émergence, et s'appuient sur les fédérations, les associations professionnelles et les collectivités, pour porter le projet.

La bibliographie indique que **plus de la moitié des projets (56 %) compte entre 1 et 5 partenaires**³. Les fédérations et associations professionnelles (en tant que chefs de file ou partenaires), sont impliquées dans 84 % des projets, ce qui en fait des acteurs incontournables et 58 % des projets incluent les transformateurs (en tant que chef de file ou partenaires), bien supérieur aux acteurs de la distribution qui sont mentionnés dans 12 % des projets. Les collectivités sont impliquées dans 44 % des projets (en tant que cheffe de file ou partenaire).

Dans le cadre de l'enquête⁴, les organismes d'aide au développement agricole arrivent en tête, suivi des agriculteurs, des établissements publics, des transformateurs, des acteurs de l'amont agricole, des collectivités puis des organismes de recherche.

Productions

Le recensement bibliographique et l'enquête font état d'une **prépondérance des filières végétales dans les projets de filières territoriales à bas niveau de produits phytosanitaires**. Les productions les plus représentées sont **les productions céréalières**. Concernant les projets multi-filières, ils ressortent dans la bibliographie mais pas dans l'enquête⁵.

Actions menées

Les principales actions financées dans les projets recensés dans la bibliographie⁶ sont les **diagnostics et études**, le travail d'**animation**, des **investissements matériels**, et enfin l'**expérimentation**. Dans une moindre mesure sont mentionnés également : des actions de formations ; conseil / appui technique ; capitalisation d'expériences ; prospection / commercialisation ; communication / marque ; transfert / diffusion de connaissances.

L'enquête pondère ces résultats, les répondants ayant ciblé comme actions principales : les **échanges et la formation, l'animation et le conseil, la valorisation et la communication, la capitalisation et le transfert de connaissance, le soutien technique, et le diagnostic**. Cela montre la nécessaire maîtrise d'une large palette de compétences (humaines, techniques, commerciales) pour mener à bien un projet de développement de filière à bas niveau de produits phytosanitaires. **Les projets sollicitent des compétences fortes en animation**, essentiels pour créer le collectif, définir une vision partagée, les objectifs et le cadre du projet.

3.2. RECENSEMENT DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

Les dispositifs de financement recensés sont des dispositifs de subventions, sous forme d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt, avec principalement :

- **Des dispositifs nationaux**, démarrés il y a plusieurs années (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE), Fonds Avenir Bio) ou de nouveaux dispositifs (« démonstrateurs territoriaux », « Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles (PRAAM) »).
- **Des dispositifs territoriaux**, portés par des collectivités, se positionnent sur le volet économique des filières agricoles, ou sur la thématique agroécologie ou phytosanitaire. Les programmes des Agences de l'eau sont les plus proches du sujet mais limités aux zones à fort enjeu de préservation de la qualité de l'eau.
- **Des dispositifs publics-privés**, plus ponctuels mais proche des sujets d'étude.

Un **tableau résumé est disponible en annexe** de ce document.

³ Vigilance : les informations disponibles concernant les partenaires sont assez hétérogènes. Si on connaît tous les chefs de file des projets, les partenaires sont connus sur 120 projets.

⁴ Sur la base de l'enquête « opérateurs », en sommant les structures des 85 répondants, et les réponses de 49 répondants sur les partenaires impliqués dans le projet.

⁵ Les répondants à l'enquête n'ont peut-être pas identifié l'option « multi filière » dans le menu déroulant.

⁶ Actions entrant dans le cadre du financement demandé, et qui ne reflètent donc pas l'ensemble des actions menées depuis le démarrage du projet

La recherche a permis de faire émerger les constats suivants :

- **Un manque de lisibilité des financements** : accessibilité de l'information, facilité de lecture, etc. La veille est perçue comme chronophage pour les acteurs, avec un risque de manquer des opportunités.
- **Des modalités de dépôt et d'éligibilité propres à chaque dispositif**, obligeant les acteurs à analyser chaque dispositif et leurs critères, questionnant l'éligibilité de leur projet, la subvention attendue, les actions soutenues, etc.
- Les subventions moyennes se montent à **70 % des dépenses éligibles des projets**, avec de fortes disparités entre les dispositifs. Les acteurs ont alors souvent besoin de trouver des cofinancements, et de réécrire les dossiers ou de les présenter différemment pour correspondre aux attentes d'autres financeurs.

3.3. FREINS ET LEVIERS À L'ÉMERGENCE DES PROJETS DE FILIÈRES TERRITORIALES ÉCONOMES EN PRODUITS PHYTOSANITAIRES

3.3.1. Les apports de l'enquête

Les répondants à l'enquête « opérateurs » mettent en avant les **freins d'ordre économiques et financiers** en priorité⁷ pour favoriser l'émergence de projets de filières. Les freins inhérents au changement, la gestion financière et les freins techniques et agronomiques arrivent en deuxième position. Les freins en lien avec la gestion du collectif sont ceux qui ressortent le moins. Les freins financiers, logistiques et économiques sont notifiés par les répondants comme étant ceux les plus rencontrés par les opérateurs et considérés comme les plus à risque dans la mise en échec d'un projet.

Concernant les leviers⁸, les plus mentionnés par les « opérateurs » dans le cadre de leurs projets sont le **soutien technique** et **l'accompagnement au changement**, suivi par la **gestion du collectif et de la gouvernance** et les **actions de valorisation**.

Les « opérateurs » identifient des besoins concernant une **nouvelle levée de financement** et la **montée en compétence** (plus de 50 % des réponses).

3.3.2. Dynamiques de collaboration

Difficultés recensées

Sous-estimation du temps nécessaire pour la coordination et le dialogue

Un projet de filière territoriale économe en produits phytosanitaires nécessite une forte collaboration entre différents acteurs. Il exige des dispositifs de dialogue approfondis et des temps de coordination longs pour garantir la cohésion du projet, monter les premières phases du projet, favoriser l'interconnaissance, définir des objectifs communs etc. Ce temps est souvent sous-estimé, particulièrement en phase d'émergence. Le temps d'animation s'opère sur de multiples thématiques (gouvernance, économie, juridique...) et nécessite souvent un accompagnement externalisé.

Difficulté d'engagement de l'aval des filières

Les acteurs ont soulevé la complexité de prendre attache et de négocier avec les agro-industriels, notamment ceux travaillant sur des échelles nationale ou européenne, sur des logiques de filières longues, intégrées, standardisées, et laissant donc peu de marge de manœuvre à l'évolution vers des pratiques alternatives. En particulier, les collectivités considèrent ne pas avoir la crédibilité nécessaire ou être perçues comme des interlocutrices peu compétentes sur les sujets agricoles. Les acteurs ont également souligné le défi de la collaboration entre pairs sur un même territoire et la crainte de mise en concurrence.

⁷ Parmi une liste prédéfinie de 8 freins proposée dans l'enquête.

⁸ Parmi une liste prédéfinie de 7 leviers proposée dans l'enquête

Enjeu de mobilisation des acteurs sur le long terme

Le processus de construction de filières territorialisées est souvent long et contraste avec les attentes et les priorités des acteurs économiques qui peuvent évoluer rapidement. Les agriculteurs sont souvent peu disponibles pour rester mobilisés sur un temps long, car non rémunérés. Le contexte changeant (économique, climatique) est un facteur additionnel à prendre en compte.

Difficulté de coopération à l'échelon territorial

Les divers acteurs impliqués dans les filières territoriales ont des intérêts et des modes de fonctionnement différents. Le défi de la coopération entre les secteurs publics et privés a été particulièrement mentionné : les objectifs de certaines entreprises contrastent avec les attentes locales de durabilité et de développement économique, pouvant freiner les initiatives de gouvernance partagée. De plus, la temporalité politique est souvent peu compatible avec le temps opérationnel des acteurs économiques, d'où l'enjeu clé de synchronisation des divers acteurs autour d'un projet commun.

Les multiples thématiques traitées dans ces projets (économiques, environnementales, sociales) qui ne peuvent pas être approchées « en silo », sont mises au regard du fonctionnement des collectivités parfois jugé trop cloisonné, avec un manque de dialogue interservices ou de prise en compte des enjeux de manière globale.

Leviers mobilisés

Animation du collectif

L'interconnaissance des agriculteurs est un levier plusieurs fois mentionné pour favoriser le démarrage des projets, l'entraide et faciliter l'innovation. Sur le long-terme, une animation formalisée et rythmée est nécessaire et la création de structures formelles (association...) permet de stabiliser les relations entre acteurs.

Le rôle central des collectivités

Les collectivités jouent un rôle central, facilitant la structuration et la gouvernance des filières, par exemple via la création de collectifs multi-acteurs. Ces derniers permettent une concertation élargie et favorisent des partenariats durables entre producteurs, transformateurs et distributeurs, intégrant parfois des financements publics/privés pour stimuler l'innovation et renforcer la résilience face aux aléas. L'importance d'une gouvernance inclusive, où chaque acteur participe aux décisions, est soulignée. Le soutien politique à l'émergence de ces projets est également identifié comme un gain pour valoriser le territoire, le travail des agriculteurs, via une communication à destination des citoyens.

La coopération interterritoriale

Des projets exemplaires comme Seine Nourricière⁹ et Terres de Source¹⁰ démontrent l'efficacité de la coopération interterritoriale, répondant aux défis de logistique et de transformation locale tout en assurant des débouchés solides pour les filières. La coopération multi-territoriale répond à plusieurs enjeux : dépasser les limites administratives non pertinentes pour les bassins de production, toucher les bassins de consommation limitrophes et s'approvisionner auprès de producteurs hors de son territoire, mutualiser des moyens financiers et techniques, mutualiser des outils de transformation, de logistique ou de commercialisation, et avoir davantage de poids pour mobiliser certains acteurs, notamment ceux de la transformation ou de la distribution.

3.3.3. Financements

Les freins financiers sont les types de freins ressortis le plus souvent dans les entretiens.

Difficultés recensées

Manque de visibilité et de lisibilité des financements

Les dispositifs de financement ne sont pas centralisés, ils sont nombreux, à des échelons territoriaux variables et leurs périodes d'ouverture diffèrent. Les conditions de dépôt et de fonctionnement sont

⁹ [Seine nourricière : emprunter le fleuve pour mieux - Ville de Paris](#)

¹⁰ [Terres de Sources - Terres de Sources](#)

spécifiques à chaque dispositif (éligibilité, actions finançables, part d'aide accordée, durée minimum et maximum de financement, règles de non-cumul de financements, notation des projets déposés, nombre de partenaires etc.). Tous ces éléments, parfois divergents, sont peu lisibles et complexifient fortement le suivi et la gestion des dossiers par les porteurs ainsi que la veille pour identifier des financements potentiels.

Rigidité et manque d'adaptabilité des dispositifs

Selon l'analyse, les dispositifs manquent de flexibilité et s'adaptent peu à la réalité des projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires et à leurs spécificités : temps de construction long, basés sur de multiples enjeux (économique, environnemental, juridique, social, etc.), et évolutifs selon l'avancement du projet et des expérimentations. Les durées de financement sont considérées comme insuffisantes pour stabiliser et autonomiser une filière, notamment en phase d'émergence et une disparité existe parfois entre le temps administratif de dépôt et de traitement des demandes de financements et les impératifs économiques des acteurs privés.

Manque de financement

Selon les acteurs interrogés, les phases d'émergence sont sous-financées, notamment le volet animation, tout comme les phases de développement et d'autonomisation qui nécessiteraient un soutien financier plus important pour accompagner les concertations entre acteurs et la consolidation des partenariats avec l'aval des filières.

Leviers mobilisés

Peu de leviers ont été mis en avant par les acteurs, car ils ont très peu de marge de manœuvre sur le volet des financements.

Phase de maturation

Les dispositifs de financements incluant une phase de maturation, dédiée à la construction du projet en émergence, sont jugés pertinents, même si les durées gagneraient à être allongées.

Échanges entre acteurs

Certains acteurs ont souligné l'importance de l'échange entre les financeurs pour échanger des informations, ou de créer des espaces dédiés entre financeurs et professionnels agricoles afin de favoriser l'interconnaissance, d'identifier les besoins de financement et le cadre le plus pertinent.

Pérennité des dispositifs

Un allongement des dispositifs de financements permettrait une visibilité accrue par les porteurs, mais aussi aux financeurs d'inscrire leurs dispositifs dans une démarche d'amélioration continue et d'offrir une plus grande souplesse dans leur fonctionnement.

3.3.4. Changement des pratiques

Difficultés recensées

Manque d'accès aux références techniques

Les acteurs interrogés disent rencontrer des difficultés pour obtenir les références techniques nécessaires à la mise en place de leur production, notamment en phase d'émergence ou d'expérimentation de la filière. Les retours d'expériences entre pairs sont aussi difficilement accessibles par crainte de concurrence, notamment sur des productions industrielles. Lorsque les références sont disponibles, elles ne sont pas nécessairement adaptées à tous les territoires, et donc répliquables.

Alors que certains appels à projets demandent de produire des références techniques pour accéder aux financements, les acteurs interrogés mettent en avant la complexité d'un tel système de collecte et de traitement de données.

Massification des pratiques

La massification de nouveaux systèmes de production rencontre plusieurs problématiques : dépasser la phase de test, identifier les combinaisons techniques pérennes, efficaces et adaptées aux territoires, pour être adoptées par un grand nombre d'agriculteurs et trouver un modèle économique favorable.

L'absence de financement de la prise de risque des agriculteurs ralentit la massification des pratiques, et ne permet pas de réduire les incertitudes liées aux aléas techniques, renforcées dans un contexte d'aléas climatiques forts.

Leviers mobilisés

Peu de leviers techniques concrets ont été mis en avant (potentiellement dû au fait des spécificités des multiples productions agricoles). Cependant, la bibliographie a mis en avant la récente démarche ENVEZH¹¹ qui soutient les initiatives industrielles bretonnes pour encourager les innovations, accélérer et amplifier les réductions d'usage des produits phytosanitaires, avec l'appui d'Instituts techniques et de recherche publics et/ou privés, de bureaux d'études, d'entreprises d'agroéquipements, etc. et en s'appuyant sur des mesures d'impact.

3.3.5. Accès aux marchés et aux débouchés

Difficultés recensées

Manque de visibilité

Les personnes interrogées mettent en avant le manque de perspective et de visibilité concernant des débouchés pérennes locaux.

Concernant les marchés publics, les exigences sur les matériaux biosourcés à destination des chaudières communales ou celles des volumes et de la saisonnalité pour répondre aux besoins de la restauration collective, complexifient la planification et la régularité de l'offre.

Concernant les marchés privés, les cahiers des charges des industriels (volume, qualité) sont difficilement accessibles pour les filières de petite envergure. Ces dernières doivent réussir à élaborer un modèle d'organisation pour être compétitives, équilibrées dans la répartition de la valeur au sein de la chaîne de production et stable dans le temps, alors que le contexte économique actuel est instable (prix des matières première, inflation, etc.) et que la production bio en souffre beaucoup.

Enjeu d'acculturation économique et d'accès aux données

Les acteurs - qu'ils soient porteurs de projet, facilitateurs ou financeurs - manquent de compétences sur les volets financier, commercial et comptable, compétences pourtant nécessaires à l'évaluation et au suivi de la performance économique et de la rentabilité des projets. Ils soulignent également le manque d'accès aux données économiques en phase d'émergence des filières pour obtenir une meilleure visibilité des conditions de rentabilité de projets et projeter les besoins et le développement.

Absence d'infrastructures de transformation et de stockage

Un frein important identifié est le manque d'outils en post-récolte à proximité des lieux de production, ou leur surdimensionnement (car prévus pour des productions industrielles), réduisant les possibilités de transformation artisanale et la commercialisation locale. Les projets d'outils de transformation conduits à l'échelle de collectivités – et donc avec des limites administratives - ne sont pas toujours pertinents pour répondre aux besoins de transformation de la filière et du bassin de production.

Leviers mobilisés

Peu de leviers ont été mentionnés autour des enjeux organisationnels et économiques (trouver un modèle de fonctionnement, d'organisation, de commercialisation et de rétribution au sein de filière).

Contractualisation

La contractualisation sur le long terme entre producteurs et aval de la filière est soulignée comme un levier pour offrir une stabilité économique aux projets, mutualiser la prise de risque amont/aval, et renforcer la transparence grâce à la proximité géographique.

Levier de la commande publique

La commande publique, via la restauration collective, apparaît comme un levier stratégique, surtout dans les zones urbaines à fort bassin de consommation, en répondant aux objectifs de relocalisation

¹¹ [Projet ENVEZH | Creseb Bretagne](#)

alimentaire et aux obligations réglementaires (lois EGalim et Climat et Résilience). Cependant, la complexité des appels d'offres et les enjeux logistiques (notamment du dernier kilomètre) sont des freins au développement de ce levier.

3.4. RECOMMANDATIONS

Les acteurs ont évoqué une série de recommandations pour structurer et soutenir les filières territoriales et agroécologiques, axées sur la coopération, la formation et les soutiens financiers.

Commande publique et réglementation : encourager l'approvisionnement local en faisant respecter les lois EGalim et Climat et Résilience, et en accompagnant les acteurs pour répondre aux besoins de la restauration collective. La synchronisation des marchés publics avec les cycles de production agricole est également suggérée pour sécuriser les débouchés.

Mutualisation et structuration des outils : favoriser la création et la mise en réseau d'infrastructures locales de transformation, pour mutualiser les ressources et développer des marques communes, favorisant les économies d'échelle et la compétitivité économique.

Formation et accompagnement des acteurs économiques : accompagner la montée en compétences commerciales et juridiques et offrir des prêts pour assurer la trésorerie nécessaire notamment en phase de développement.

Soutien à l'expérimentation et aux changements de pratiques : encourager les agriculteurs à tester de nouvelles méthodes en facilitant l'accès aux financements dédiés à la recherche et développement, et en multipliant les partages d'expériences et de pratiques exemplaires.

Renforcement de la coopération territoriale : mettre en lien les collectivités et les acteurs locaux pour une meilleure cohérence des actions, appuyer les collectivités dans leur rôle de coordinateur local et favoriser la structuration des filières territoriales, notamment économes en produits phytosanitaires, dans les projets alimentaires territoriaux.

Soutien financier et flexibilité des dispositifs : améliorer la visibilité des programmes de financement et assouplir les conditions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque projet de filière. Il est aussi recommandé de prolonger les financements pour prendre en compte le temps long de ces projets et inclure l'animation et la formation, en simplifiant les démarches administratives pour soutenir les petites structures.

Valorisation des services écosystémiques : maintenir et développer les Paiements pour Services Environnementaux qui permettent de reconnaître et quantifier les bénéfices écologiques des pratiques durables.

3.5. CONCLUSION

Définir un projet de filière agricole territoriale économe en produits phytosanitaire est complexe, tant ce terme regroupe une **grande diversité d'initiatives**. Les acteurs explorent et s'appuient sur le contexte historique local et sur la dynamique relationnelle pour **définir et construire un modèle d'organisation et de production qui leur est propre, et qui peut évoluer dans le temps** selon la clarification des objectifs, l'aboutissement des expérimentations, l'investissement d'autres acteurs dans le projet, la concrétisation des débouchés, etc.

Les retours d'expérience des acteurs mobilisés sur des projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires mettent en avant la nécessité d'un **soutien renforcé** en termes de financement, d'accompagnement et de montée en compétence, pour permettre aux filières de s'établir durablement et de répondre aux enjeux locaux et environnementaux.

Ils soulignent aussi la nécessité de **réformer et d'adapter les dispositifs d'accompagnement et de financement pour renforcer la résilience des filières territorialisées** économes en produits phytosanitaires via des soutiens financiers plus souples, adaptés aux étapes longues et incertaines des phases d'émergence. **Le niveau d'hétérogénéité de ces projets** rend nécessairement complexe l'adaptation des dispositifs de financement à la diversité des cas, mais il s'agirait de **prendre en compte la spécificité très exploratoire de ces projets et les évolutions** des modèles de gouvernance, de



production, et économique selon les étapes d'avancement. **De même, la question de la rémunération des agriculteurs face à la prise de risque qu'engendrent les changements de pratiques n'est pas solutionnée**, et nécessite de continuer à réfléchir aux modèles de collaboration possibles.

La coordination des acteurs doit aussi être renforcée via des plateformes de concertation et via la mise à disposition d'outils facilitant la coopération multi-acteurs. **L'accès aux marchés locaux pourrait être facilité** par des mesures incitatives et un appui des collectivités locales dans l'accompagnement des gestionnaires et des grossistes pour la commande publique, permettant d'intégrer davantage les productions locales. **La mise en place d'infrastructures adaptées aux petites productions**, en cofinancement public-privé, pourrait aider à surmonter les freins autour de la transformation et à augmenter la valeur ajoutée captée par les territoires.

Notons que **l'enjeu de réduction des usages des phytosanitaires n'est souvent pas l'objectif premier** des projets analysés. Les dispositifs de financements doivent cependant inclure les modèles de production et/ou de transition des pratiques **dès lors qu'ils participent à l'effort collectif de la baisse de l'usage des produits phytosanitaires en France**, et notamment des projets de construction de filières dont le modèle de production initial est centré sur un faible usage des produits phytosanitaires.

Ces retours d'expérience mettent en avant l'importance d'une **vision territoriale et systémique dans le développement des filières économes en produits phytosanitaires**. Cette vision nécessite un **renforcement de l'approche territorialisée et collaborative**, où les soutiens techniques, financiers, et humains sont harmonisés pour répondre aux spécificités locales. Ils montrent également la **valeur de politiques publiques ambitieuses et de modèles de gouvernance inclusive** pour accélérer la transition vers une agriculture plus durable et résiliente.

Les prochaines étapes...

L'étude de capitalisation d'expériences de projets de filières territoriales économes en produits phytosanitaires, objet de ce présent rapport, s'inscrit dans une mission plus globale autour du renforcement des moyens de soutien d'initiatives de ce type de filières avec :

- **Une prestation nationale d'animation** des lauréats des deux derniers appels à projet nationaux Écophyto lancés en 2021-2022 et en 2023 sur les actions 21- Susciter et soutenir des projets collectifs de réduction des usages des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques à l'échelle des territoires et 22 – Susciter et soutenir des projets collectifs au sein des filières (volet 2, mars 2024 – mars 2026) ;
- **Une prestation de recommandations** pour l'accompagnement futur de l'émergence de projets de développement de filières territoriales économes en produits phytopharmaceutiques (volet 3, mars 2025 – juin 2026).

Un comité de pilotage (Réseau CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), Coopération Agricole, ministère en charge de l'agriculture, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Office Français de la Biodiversité (OFB), Chambres d'Agriculture France, représentant.es de Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, représentant.es de Directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, ministère en charge de la transition écologique, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), représentant.es Agences de l'eau) a été créé spécifiquement pour le suivi et la validation des travaux issus de ces prestations.

Consolidé par les résultats issus du volet 1 (présent rapport) et du volet 2, le volet 3 visera à établir des recommandations pour l'accompagnement futur de tels projets et préparer la diffusion auprès des acteurs concernés. De premières pistes de travail émergent déjà de ce rapport, en lien avec les principaux défis identifiés (visibilité / lisibilité des financements ; adaptation des financements ; coopération interterritoriale ; implication des acteurs économiques de l'aval des filières ; accès aux références ; massification etc.). Le comité de pilotage a par ailleurs fait mention de quelques pistes d'exploration complémentaire pour le volet 3 :

- Les enjeux liés à la phase de pérennisation des filières ;
- Des pistes pour favoriser l'articulation des financeurs sur un territoire, entre collectivités ou entre État et collectivités par exemple.
- Des pistes de cadrage des modalités de collecte des données dans un objectif de mesure d'impact et de suivi des résultats de projets.

4. RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Fondation pour la recherche sur la Biodiversité, (Février 2018) : Sortir de la dépendance aux pesticides.
- J.M. Meynard, A. Messéan, A. Charlier, F. Charrier, M. Farès, M. Le Bail, M.B. Magrini, I. Savini (2013) : Freins et leviers à la diversification des cultures. Étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. Synthèse du rapport d'étude, INRA, 52 p.
- FNAB (2022) : Guide des filières BIO de territoire
- Réseau CUMA, réseau CIVAM, Trame, FADEAR (2018) : Agroécologie : actionner les leviers de l'action collective !
- Réseau CUMA, Trame, réseau CIVAM, réseau CPIE (2022) : expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale
- Gillerot, A., Jeanneaux, P. et Polge E. (2024) : Le rôle des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées dans les trajectoires de transition agroécologique des exploitations agricoles : analyse par la méthode des narrations quantifiées, *ARCS – Analyse de réseaux pour les sciences sociales*, FNAB (Septembre 2018) : développement économique territorial : comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser des filières agricoles durables ?
- Interbio Occitanie (Octobre 2023) : agriculture biologique : les enjeux de la structuration de filières territorialisées
- Projet CECAFITER (2023) : Capitaliser nos Expériences pour Consolider notre Accompagnement des Filières Territoriales) : Analyse croisée des études de cas de filières territoriales en Bourgogne – Franche-Comté
- Fournier S., Nozières-Petit M-O., Berger A., Magrini M-B. Le Velly R. (2023) : Agriculture biologique : les enjeux de la structuration de filières territorialisées, Les cahiers pro de DEFIBIO, 3, programme TETRAE Occitanie
- Tara Dourian, Yuna Chiffolleau (2023) : Développement participatif de chaînes de valeurs alimentaires territorialisées : expériences en Massif central. INRAE / Montpellier SupAgro, 2 place Pierre Viala, 34090 Montpellier, 62 p. hal-04235857
- Chiffolleau Yuna (INRAE/RMT Alimentation locale), Brit Anne-Cécile (FR CIVAM Bretagne/RMT Alimentation locale) (2021) : Guide méthodologique : accompagner la reterritorialisation des filières agroalimentaires par l'innovation collective.
- Projet TETRAA, Territoires en Transition agroécologique et alimentaire : [Les ressources - Programme Tetraa](#)

5. ANNEXES

5.1. LISTE DES STRUCTURES INTERROGÉES EN ENTRETIEN

- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Agence bio
- AgriParis Seine
- Association Landaise pour la Promotion de l'Agriculture Durable
- Bio en Grand Est
- Communauté de communes Sud Alsace Largue
- Commissariat général au développement durable / Ministère de la Transition Écologique
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement / Campus agro-environnemental Caraïbe
- Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural 44



Centre national de la recherche scientifique
 Coopérative agricole
 Direction générale de l'alimentation / Ministère en charge de l'agriculture
 Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises / Ministère en charge de l'agriculture
 Dijon Métropole
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bretagne
 Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France
 Duransia
 Eau du Bassin Rennais
 Épernay Agglomération Champagne
 Fédération des Cuma Béarn – Landes – Pays-Basque (Fédération des Cuma 640)
 Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
 Fédération Cuma Seine-Normandie
 INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
 Maison Cholat
 Métropole du Havre
 Métropole Rouen Normandie
 Montpellier Métropole
 Office Français de la Biodiversité
 Parc Naturel Régional de la Brenne
 Région Grand Est
 Région Nouvelle-Aquitaine
 Réseau CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)
 Réseau CUMA (Coopératives d'utilisation des matériels agricoles)
 Secrétariat Général pour l'Investissement
 Syndicat intercommunal des eaux de Pulligny

5.2. RÉSUMÉ DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT RECENSÉS

Type de dispositifs	Dispositifs principaux recensés	Thématiques	Quelques financements
Dispositifs nationaux	France 2030 Planification écologique Plan de relance	Agroécologie Structuration de filières Baisse / alternative phytosanitaire	Démonstrateurs territoriaux (Banque des Territoires) PRAAM Prise de Risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles (BPI France) Fonds d'avenir Bio (Agence Bio) Appels à projets Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)



<p>Dispositifs territoriaux</p>	<p>Portés par les collectivités territoriales avec cofinancement FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)</p> <p>Portés par les régions et départements</p> <p>Programmes agences de l'eau</p>	<p><u>Cofinancement FEADER</u> :</p> <p>Développement filière ou agricole</p> <p>Agroécologie (pas systématique)</p> <p><u>Projets régionaux / départementaux</u> :</p> <p>Variable (développement de filières ; agroécologie)</p> <p><u>Agences de l'eau</u> :</p> <p>Filières bas intrants ; Enjeu eau</p>	<p>Soutenir les investissements relatifs aux projets de transformation et de commercialisation des produits agricoles (<i>Région Pays de la Loire</i>)</p> <p>Néocoop, la transition agroécologique des coopératives (<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>)</p> <p>Soutien aux filières agricoles favorables à la protection de la ressource en eau (Agence de l'Eau <i>Rhin-Meuse</i>)</p>
<p>Dispositif public / privé</p>	<p>Portés par des Fondations</p> <p>Paiements pour Services Environnementaux (PSE)</p>	<p>Variable (agroécologie, agriculture régénératrice)</p>	<p>Territoires à Agricultures Positives (<i>Fondation Avril, partenaires publics</i>)</p> <p>PSE régénératif Hauts-de-France (<i>Pour une Agriculture du vivant et Agence de l'eau Artois Picardie</i>)</p>